

Etre prof et chef d'entreprise, c'est désormais possible.

« On ne peut pas dire que j'étais frustré mais j'étais en questionnement. »
A 28 ans, enseignant depuis 2002, François Delannoy a décidé de franchir le cap.

Depuis aussi longtemps qu'il se souvienne, il a eu envie d'exercer un métier indépendant qui conjuguerait à la fois sa passion et sa vie professionnelle. Mais, fils de professeurs, bon élève en anglais, il s'est orienté après le bac en licence d'anglais. Là, il ne lui restait qu'à entrer en formation pour devenir à son tour enseignant.

« J'étais très content. Je m'épanouissais. », raconte-t-il, tout en avouant que l'idée d'être indépendant lui chatouillait toujours un peu l'esprit...

Au fil des années, après s'être promené de poste en poste et d'école en école, François Delannoy s'est stabilisé à la fois dans sa vie professionnelle et personnelle, marié à une enseignante et papa d'une petite fille. « Tant que je devais réintégrer tous les ans une nouvelle équipe, j'y dépensais du temps et de l'énergie. Mon désir de me réaliser était mis entre parenthèses. Lorsque je me suis stabilisé, que je n'avais plus la nécessité de prouver des choses à tout le monde à chaque rentrée, la lassitude est remontée, et avec elle l'envie de monter mon entreprise. »

Lorsqu'il débute les démarches, François Delannoy est rapidement refroidi. Il consulte un syndicat qui lui apprend que le statut d'enseignant n'est pas compatible avec une autre activité professionnelle, hormis peut-être « quelques heures de ménage ou de soutien scolaire. »

Courant 2007, toutefois, la chance est avec lui. Une loi passe qui assouplit la condition des fonctionnaires et assimilés leur donnant la possibilité de conjuguer un mi-temps d'enseignant et une autre activité, cela deux fois un an.



François Delannoy proposera dès cet été des cours d'informatique, du dépannage à domicile chez les particuliers, et de la conception de sites Internet pour les associations, collectivités et les artisans/commerçants.

En 2008-2009, François Delannoy restera donc enseignant, assimilé fonctionnaire en conservant son statut et son poste dont il reste titulaire, et le reste de la semaine, il sera chef d'entreprise.

Passion informatique

La passion de François Delannoy, c'est l'informatique.

Sa société, qui s'appellera Azertix, s'appuiera donc autant sur ses compétences de pédagogue que d'informaticien.

« Il n'est pas question d'essayer de concurrencer ceux qui sont déjà installés et qui ne visent que l'aspect technique de l'activité », explique le jeune professeur bien conscient qu'il faudra malgré tout offrir une dimension dépannage à une clientèle privée toujours plus nombreuse et demandeuse notamment d'assistance à domicile. « Je vais plutôt miser sur ma valeur pédagogique, jouer sur mon statut d'enseignant, apporter le petit plus que d'autres n'ont peut-être pas. » Du coup, le futur chef d'entreprise mise sur un public large allant des jeunes aux plus âgés, et sans doute un public très féminin.

Il aurait pu, pour cela, demander un agrément « service à la personne » et toucher d'avantages d'aides et de subvention pour sa création mais il aurait dû se priver d'un autre type de partenariat qu'il espère développer : la création de site pour des associations ou des artisans qui n'ont pas forcément les moyens de s'offrir un vrai webmaster.

Il souhaite également proposer la réalisation de diaporama photos pour les particuliers.

Reste qu'il acceptera le CESU afin que les particuliers qui feront appel à lui bénéficient d'une réduction d'impôts. Par la suite, si son affaire marche comme il l'entend, il pourrait aussi différencier les deux structures : une association pour les particuliers, une société pour les pros.

M.J.

→ www.azertix.com